

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 23/041/2007 – ÉFAI

5 novembre 2007

AU 290/07 Craintes pour la sécurité

COLOMBIE **Diana Teresa Sierra (f), membre de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz (Commission interecclésiastique Justice et paix), organisation non gouvernementale de défense des droits humains ainsi que les autres membres de cette organisation**

Diana Teresa Sierra, militante des droits humains, a été suivie par un homme qu'elle n'a pas pu identifier. Amnesty International craint que cette femme et les autres membres de l'organisation pour laquelle elle travaille ne courent un grave danger.

Diana Teresa Sierra, avocate à Bogotá, participe aux activités de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz (Commission interecclésiastique Justice et paix), une organisation non gouvernementale de défense des droits humains. Le 29 octobre, elle a remarqué qu'un homme la suivait à 21 h 15, lorsqu'elle a quitté les locaux de celle-ci, situés dans le nord de Bogotá. Il l'a filée pendant environ une heure sur le trajet la menant jusqu'à son domicile, dans le sud de la ville. En sortant de son bureau, elle a pris un bus et, lorsqu'elle est descendue à son arrêt, elle a entendu un homme derrière elle dire dans un téléphone portable : « *Prêt, on y est.* » Puis il l'a suivie. En traversant une rue, Diana Teresa Sierra l'aurait entendu de nouveau parler au téléphone : « *Oui, je la suis.* » Elle a alors estimé qu'elle serait plus en sécurité si elle entrait dans un supermarché. Elle y a attendu que cet homme disparaisse, puis elle est rentrée chez elle.

Au sein de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz, Diana Teresa travaille actuellement en faveur des communautés d'origine africaine des bassins des rivières Jiguamiandó et Curvaradó, dans le département du Chocó : des paramilitaires soutenus par l'armée ont tué des membres de celles-ci ou les ont forcés à fuir leur domicile. En octobre 2005, Orlando Valencia, dirigeant associatif afro-colombien, aurait été tué par des paramilitaires soutenus par l'armée, et Diana Teresa Sierra est l'avocate qui tente de rendre justice à sa communauté (voir l'AU 272/05, AMR 23/037/2005 du 17 octobre 2005).

En août et septembre derniers, des hommes ont été vus au moins à quatre reprises en train de prendre des photographies devant les locaux de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz. Ils étaient soit seuls, soit par deux, et s'enfuyaient en courant à chaque fois que des membres de cette organisation les repéraient. Par le passé, des militants de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz ont déjà reçu des menaces de mort provenant de paramilitaires soutenus par l'armée et opérant en étroite collusion avec les forces de sécurité. D'autres défenseurs des droits humains ont été tués après avoir été surveillés de la même manière que Diana Teresa Sierra.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Comisión Intereclesial Justicia y Paz (Commission interecclésiastique Justice et paix) fait campagne en faveur des communautés de civils vivant dans les zones de conflit en Colombie, dont plusieurs membres ont été tués, torturés ou forcés à fuir leur domicile par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires. Ces groupes ont également accusé la Comisión Intereclesial Justicia y Paz et d'autres organisations de défense des droits humains, en raison de leurs activités et de leurs campagnes, d'être des collaborateurs ou des sympathisants de la guérilla.

La Comisión Intereclesial Justicia y Paz œuvre en faveur des communautés afro-colombiennes des bassins des rivières Jiguamiandó et Curvaradó, dans le département du Chocó. Des paramilitaires ont tenté de les contraindre à pratiquer la culture marchande de palmiers africains (dont l'huile peut être utilisée, notamment, pour la cuisine ou pour la fabrication du savon) et ils occuperaient une partie de leur territoire. La relation entre les menaces de paramilitaires et la culture de ces arbres a été établie par la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le fait que Diana Teresa Sierra, membre de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz, a été suivie, et exhortez les autorités à assurer la sécurité de cette femme et des autres membres de son organisation ;
- priez les autorités d'ordonner l'ouverture d'une enquête impartiale et approfondie sur la surveillance dont Diana Teresa Sierra semble avoir été la cible le 29 octobre, ainsi que sur l'observation des locaux de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz en août et septembre, et demandez-leur de rendre publics les résultats de ces investigations ;
- engagez-les à prendre sans délai des mesures efficaces jugées appropriées par les membres de la Comisión Intereclesial Justicia y Paz pour veiller à ce qu'ils puissent mener en toute sécurité leurs activités légitimes et indispensables de défense des droits humains ;
- rappelez aux autorités les obligations qui leur incombent envers les défenseurs des droits humains en vertu de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, ainsi qu'en vertu des résolutions de l'Organisation des États américains relatives aux défenseurs des droits humains sur le continent américain et des nombreuses recommandations qui leur ont été faites par les Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez

Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-2, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 337 5890 / 342 0592

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Uribe, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Dr. Carlos Holguín Sardi

Ministro del Interior y Justicia

Ministerio del Interior y de Justicia, Carrera 9a. No. 14-10, Bogotá D.C. Colombie

Fax : +57 1 560 46 30

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire] :

Dr. Mario Germán Iguarán Arana

Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación

Diagonal 22B (Av. Luis Carlos Galán No. 52-01) Bloque C, Piso 4

Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (un message préenregistré en espagnol vous indique alors de composer le numéro de poste 2017)

Formule d'appel : *Estimado Sr. Fiscal General, / Monsieur,*

COPIES À :

Organisation non gouvernementale de défense des droits humains :

Justicia y Paz Intereclesial

Calle 62, No. 17-26 (Chapinero)

Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 17 DÉCEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.